

Dossier de rentrée

Année 2019-2020

Coordonnées

02.51.34.21.45

06.35.32.56.00

Mail : Jeanne-arc-landeronde@wanadoo.fr

Blog : Jeannedarclanderonde.fr

MOT DE LA DIRECTRICE

La pré rentrée des enseignants aura lieu le vendredi 30 août. Vous pourrez déposer, dans le hall, les affaires des plus petits, le matin de 9h à 12h.

L'année sera ponctuée par les différents travaux de rénovation de l'école. Les enfants intégreront la nouvelle cantine à la rentrée.

J'en profite pour vous souhaiter d'agréables vacances.

STRUCTURE PÉDAGOGIQUE ET HORAIRES

97 enfants sont inscrits à l'école.

- 3PS1/6PS/12MS : 21 élèves - Mme CHABOT Patricia
- 11GS/11CP : 22 élèves - Mme CHATEAUX Guylaine et Mme CHESNAIS Valérie (décharge de direction **les vendredis**).
- 13CE1/14CE2 : 27 élèves – Mme CUVELIER Alexandra
- 15CM1/12CM2 : 27 élèves – Mme CAILLON Isabelle

- Chef d'établissement : Mme CHATEAUX
- Personnels OGEC : Mme BLAINEAU Magali, Mme BARREAU Géraldine: ASEM
- Poste de Regroupement d'Adaptation (enseignant spécialisé dans l'aide aux élèves en difficulté : Cyril POISSONNET
-



LES HORAIRES

LUNDI –MARDI –JEUDI - VENDREDI	
8h45 – 12h	13h30 – 16h30

L'accueil est assuré à partir de 8h35 le matin et 13h20 l'après-midi.

Le portail est fermé à clef sur temps de classe.

L'accès à l'école n'est autorisé qu'à partir de 8h35 : merci de ne pas entrer dans l'enceinte de l'école avant cet horaire sauf pour la garderie.

TARIFS

✚ Frais de scolarité

Pour l'année scolaire 2019-2020, les rétributions seront de 24 euros sur 11 mois soit 264 euros.

✚ Assurance scolaire

Elle est obligatoire et s'élève à **5.50 € / enfant / an.**

✚ Sorties scolaires

Une contribution de **8 € / enfant / an** est prélevée de la PS au CM2 en octobre.

✚ Adhésion APEL

L'adhésion est facultative. Le prélèvement aura lieu en novembre. Un bulletin d'adhésion vous sera remis à la rentrée.

L'inscription dans notre école entraîne le paiement des sommes dues.

RESTAURATION – ACCUEIL PERI SCOLAIRE

✚ La restauration

La restauration est gérée par la municipalité mais est prise sur place. Les enfants sont inscrits en fréquentation régulière ou occasionnelle. Un pointage des enfants mangeant à la cantine est fait chaque matin en classe et transmis à l'équipe de restauration. Deux services sont assurés. Marine Chaigne continuera à s'occuper de la cantine avec de nouvelles collègues.

Attention à partir de 9h30 il est demandé aux parents de prévenir le restaurant scolaire au 02.51.34.20.61.

La garderie

Le garderie ouvre à **7h30** et ferme à **19h**.

Le prix est de :

0.60 € le 1/4h

0.50 € le goûter

Géraldine et Magali assureront le matin, Magali et Marine le soir.

Documents à retourner : Avant le 15 juillet si possible sinon le jour de la rentrée.

- la fiche « autorisations parentales »
- le certificat de radiation (pour les élèves venant d'une autre école)
- les fiches de prélèvement automatique + RIB (**uniquement pour les nouvelles familles**). Pour un changement bancaire merci de me demander un formulaire.
- la photocopie des 2 pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant. (**pour les nouvelles familles uniquement**)
- la photocopie de la décision de justice (pages concernant la garde des enfants) en cas de séparation ou divorce. Il n'est pas nécessaire de me le redonner si cela a été fait par le passé.
- la charte éducative et le règlement (**pour les nouvelles familles uniquement**)

CALENDRIER SCOLAIRE

Rentrée des enseignants	vendredi 30 août 2019
Rentrée des élèves	lundi 2 septembre 2019
Vacances de la Toussaint	du vendredi 18 octobre 2019 au lundi 4 novembre 2019
Vacances de Noël	du vendredi 20 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020
Vacances d'hiver	du vendredi 14 février 2020 au lundi 2 mars 2020
Vacances de printemps	du vendredi 10 avril 2020 au lundi 27 avril 2020
Pont de l'Ascension	du mardi 19 mai 2020 au lundi 25 mai 2020

Vacances d'été

Le vendredi 4 juillet 2020

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Merci de me conserver toute l'année